

Genre du véhicule	Marque de fabrique	Type	Fiche d'homologation N°		
Voiture de tourisme	P O N T I A C	Astre GT modèle 2HV77	CH 0338 41		
Constructeur Identification	PONTIAC MOTOR DIVISION of GENERAL MOTORS CORPORATION, Pontiac, Michigan (USA) "Astre GT 2HV77" et "CH 0338 41" sur la plaquette du constructeur "2V77E5." devant le No du châssis				
Plaquette constr. N° du châssis	à droite, en haut, sur l'avant à gauche, derrière la pare-brise				
Ident du moteur	" B " à droite, sur le bloc, près du No du moteur (frappé par l'importateur)				
Importateur princ.	GENERAL MOTORS SUISSE SA, Salzhausstrasse 21, 2501 Biel/Bienne				
Véhicule homologué	2V77B5U511143	Signes fixes dans code du type	2HV77 / 2V77E5.		
Châssis					
Nombre d'essieux	2	Nombre de roues	4		
Direction	mécanique, avec assistance hydraulique				
Transmission	automatique				
Nombre de vitesses	3	Entrainement	avant		
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, AV-disques/AR-exp.internes, s.demande avec assistance par dépression,				
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur les roues AR				
Frein d'arrêt	Identique au frein auxiliaire				
Ralentisseur	-				
Contrôle 2 circ.	par différence de pression; lampe-témoin combinée				
Coussinets					
Nombre de portes	2	Indic.vit.	km/h		
Ceintures sécurité	SAE-J-4c	Rétroviseur	intérieur+gauche		
Cale	-	Attelage	-		
Antivol	verrouillage de la direction				
Nombre de places	1 4	av 2	centre ar 2		
Dimensions	Int.	ext			
Longueur		4481	Empattement	2464	/
Largeur		1680		/	/
Hauteur		1305	Vole	av 1392	ar 1361
Porte à faux	Int.	-	Voles	av -	-
	av	934		ar -	-
	ar	1083	Braquage	g 10900	d 11300
Distance volant - vers l'avant du véhicule					
Moteur					
Marque	CHEVROLET				
Construction	en ligne				
Carburant	B				
Refroidis.	eau				
Alésage	88,93				
Cylindrée	2237				
Puissance en CV	87 SAE-net à 4400				
Brut	81 dB(A à 1/min)				
Silencieux	1.400 x 250 x 140 mm				
Mesure des gaz	OCE = <1,0 % à 850 t/min / ECE 15				
Déparasitage	OCE annexe B, chiffres 3+4 = D				
Poids	avant	arrière	total		
Poids à vide	650	570	1220		
Charge utile	90	190	280		
Poids total	740	760	1500		
Garantie fabr.	-	-	1638		
Dimens. pneus	BR 78-13	BR 78-13	(Variantes ++)		
Ply / ber	4 / 1.7	4 / 2.0	vol		
Charge	850	970	remarques)		
pour V max	vol. la charge min. 147 km/h				
Garantie poids remorquable avec frein	454				
Charge garantie sur le toit	90				
Garantie poids de l'ensemble	2002				
Poids remorquable testé	147 km/h				
Vitesse maximale selon le constructeur	147 km/h				
Vitesse maximale testée	km/h				

Equipement §)	
Feux de route	HCR H4 (E)
Feux de croisement	HCR H4 (E)
Feux de position	IX SAE IP 73
Feux rouges	P.M.D. XY SAE STIAR 73
Feux stop	13
Climogènes	av IX SAE IP 73 AV=compl. ar voir feux rouges
Catadioptries	av AV + AR ar SAE 68 DOT
Feux de gabier	av AR=compl. ar
Feux complément.	
Eclairage plaque	2/ au centre, en haut, sous le couvercle du coffre
Essuie-glace	2/talais avec lame/lave-glace
Avertisseur	DELCO REMY 9000028 E

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Véhicule de tourisme		
Marque et type	PONTIAC Astre GT		
Homologation			
N°	CH - 0338 41		
Carrosserie	limousine		
Places	total 4	avant	2
Poids à vide	1220	Carburant	B
Charge utile	-	CV-Impôt	11.65
Poids total	1638	Cylindrée	2287

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- +) Mesure des gaz: la vignette ECE 15 se trouve à droite, en haut sur l'auvent
- +) Insonorisation: ventilateur à 5 pales, largeur de chaque pale 90 mm, diamètre du ventilateur 310 mm; capot enduit à l'intérieur de matière insonorisante
- ++) Variantes de pneus: A 78 - 13 AV 820 (1,7) AR 890 (2,0), V-max varie selon la marque, minimum 147 km/h, voies inchangées
175 SR 13 790 (1,7) 860 (1,9) V-max 180 km/h, voies inchangées

§) Modifications par l'importateur:

- les phares d'origine SEALED BEAM sont remplacés par des HCR H4 (E);
- feux de position/clignoteurs AV: les ampoules et les verres de couleur orange sont remplacés par des blancs;
- feux rouges/stop/clignoteurs AR: les chambres placées à l'intérieur sont débranchées;
- les catadioptries d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires SAE 68 DOT;
- l'orifice de l'échappement doit être dirigé sur la gauche jusqu'à 45°.

A noter dans le permis de circulation:

- charge garantie sur le toit 90 kg.

Cette carte remplace le BT CH 0338 41 du 7.2.75.
Modification du frein de service

Berne, 5.3.75.

Lieu et date de l'homologation

Studen, 20.1.75/Berne, 3.2. + 7.2.75

Homologation fédérale des types de véhicules